

Prix de la Famille de Beauté 2017

Attribution des Challenges :

Arc classique avec ou sans viseur (toutes cat H/F).

A) Ayant tiré tous les Prix Généraux de la Famille.

Challenge N° 1 ; attribué au tireur ayant fait le meilleur noir dans l'une des Cies de la Famille (et au moins les éliminatoires) ;

Attribué à **Florian Folliet** avec un noir réussi à la Cie de Saint Maur et mesuré à **2,69 mm**.

Challenge N° 2 ; attribué à la Cie du tireur ayant fait le meilleur score, par addition de 3 noirs (1 par Cie).

Attribué à la Cie de Fontenay grâce aux noirs réussis par Florian Folliet, 1 à St Maur 2,69mm, 1 à Villiers 7,34 et 1 à Vincennes mesuré à 5,20mm pour un total de 15,23mm.

B) Au cours des éliminatoires.

Challenge N° 4 ; attribué à la Cie ayant réalisé le meilleur total sur 2 noirs effectués par 1 ou 2 archers ;

Attribué à la Cie de Vincennes avec un score de 12,78mm grâce aux noirs réussis par Théophile Seemann mesuré à 4,23mm et Rodolphe Choquet mesuré à 8,55mm.

C) Au cours de la Finale.

Challenge N° 9 ; attribué à la Cie ayant réalisé le meilleur total aux chapelets par 5 tireurs.

Attribué à la Cie de Saint Maur avec un total de 32 chapelets réalisés par :

- Michel Waxin (12),
- Brigitte Montourcy (8)
- Isabelle Auvigné (6)
- Béatrice Lavielle (3)
- Christian Montourcy (3)

Arcs Compound (toutes cat H / F)

A) Au cours des éliminatoires.

Challenge N°11 ; attribué à la Cie du tireur ayant réalisé le meilleur noir.

Attribué à la Cie de Chennevières grâce à Laurent Leterrier avec un noir à mesuré à 3,13mm.

